

# ANIMATEUR TIR À L'ARC



FINANCEMENT RÉGION POSSIBLE

**ANIM  
SPORT**  
FORMATION

by **MUC**

Style  
**MILLAU**  
UNE VISION D'AVANCE

**Millau Grands Causses**  
Communauté de Communes

**VILLE DE  
MILLAU**

✓ L'animateur tir à l'arc a pour vocation d'encadrer en autonomie des activités d'animation de tir à l'arc du début des congés de printemps jusqu'à la fin des vacances d'été (jusqu'à 500 heures par saison). Pour un public non licencié dans la limite de 12 personnes par groupe pour le tir sur terrain plat et 6 personnes par groupe pour le tir en parcours.

## ● Compétences du métier :

- être capable de concevoir, de réaliser et d'organiser un projet de tir à l'arc.
- être capable de préparer, de maîtriser et d'encadrer l'activité.
- être capable d'assurer une pratique sécurisée.

## ● Conditions d'entrée :

- Avoir 18 ans
- Être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivantes : PSC1, AFPS, PSE1, PSE2, AFGSU de niveau 1 ou de niveau 2, SST

## ● Publics :

- Demandeurs d'emploi
- Salariés en reconversion professionnelle ou Salariés en CDI/CDD

## ● Tests de sélection :

- Une épreuve écrite : rédaction d'une dissertation d'une heure
- Une épreuve orale : 20 minutes pour présenter son projet professionnel, sa motivation à suivre a formation, sa connaissance du diplôme et du secteur

## ● Programme de formation :

- Connaître les caractéristiques physiques, physiologiques et psychologiques des différents publics
- Se présenter, expliquer son rôle et les limites de son intervention, échanger avec le public
- Gérer le moment qui précède et qui suit la séance d'animation de tir à l'arc en veillant à la sécurité des pratiquants et des tiers
- Organiser des situations d'animation dans le temps et l'espace adaptées aux spécificités et attentes des publics (âges des publics, découverte de l'activité, lieux de pratiques ...)
- Démontrer les exercices et gestes techniques en tir à l'arc en respectant les réglementations propres au tir à l'arc et en assurant la sécurité des pratiquants et des tiers pendant la pratique au regard des critères établis



## CQP ATA

### SESSION DE FORMATION

26 octobre 2020  
à  
04 décembre 2021

### INFORMATIONS COLLECTIVES

30 juin 2020  
15 septembre 2020  
29 septembre 2020  
13 octobre 2020

### DUREE MOYENNE

Centre : 80h  
Entreprise : 40h

### LIEU DE FORMATION

Maison des entreprises  
4 rue de la Mégisserie  
12 100 MILLAU

### INFORMATION FORMATION

secretariat@mucomnisports.fr

Formation encadrée  
DEJEPS mention tir à l'arc

### INFORMATIONS & INSCRIPTIONS

04 99 58 80 41 // [www.mucformation.fr](http://www.mucformation.fr)

Nous vous accompagnons  
dans votre projet : [formation@mucomniports.fr](mailto:formation@mucomniports.fr)

N°BON DE COMMANDE PRF  
Composante CQP Tir à l'arc :  
n°19Q0511878\_3